



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>101410</b>	De <b>Mme Michèle Tabarot</b> ( Les Républicains - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement secondaire	<b>Tête d'analyse</b> >collèges	<b>Analyse</b> > mixité sociale. expérimentation. bilan et perspectives.
Question publiée au JO le : <b>20/12/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les expérimentations, engagées depuis la rentrée 2016, visant à renforcer la mixité sociale au sein des collèges. Plusieurs établissements ont accepté de prendre part à ce projet dont l'objectif affiché serait de parvenir à rééquilibrer les compositions sociologiques des établissements. L'expérimentation devrait être étendue à d'autres collèges en 2017, ce qui ne manque pas de susciter des inquiétudes et des interrogations parmi les acteurs concernés et notamment les parents d'élèves. Il faut également prendre pleinement en considération la possibilité pour les familles plus aisées de faire le choix d'inscrire leurs enfants dans des établissements du secteur privé. L'objectif de renforcer la mixité sociale ne serait alors pas atteint. Aussi elle souhaiterait qu'elle puisse, d'une part, faire connaître les premiers retours dont elle dispose sur l'expérimentation en cours et, d'autre part, au regard des questions soulevées, préciser si le Gouvernement entend effectivement étendre le dispositif à un plus grand nombre de collèges pour la rentrée 2016-2017.